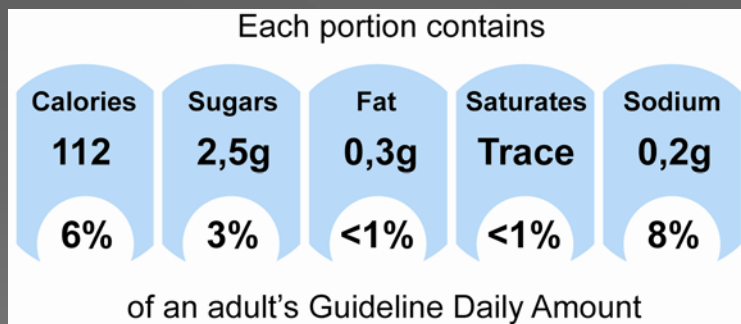


Avantages/Inconvénients

Repères Nutritionnels Journaliers (RNJ) ou Guidelines Daily Amounts (GDA)



Corinne Kehl
Haute École de Santé,
Genève

SNN, Berne
17 septembre
2010



Parlement européen du 16 juin 2010

« (17) La raison justifiant certaines informations obligatoires sur les denrées alimentaires est que les consommateurs doivent être en mesure de prendre une décision d'achat éclairée et conforme à leurs souhaits et besoins individuels en matière d'alimentation »

Amendement 9-Proposition de règlement-Considérant 17

Résolution législative du Parlement européen du 16 juin 2010 sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires ([COM\(2008\)0040](#) – C6-0052/2008 – [2008/0028\(COD\)](#))

Avantages RNJ/GDA

1. Lisibilité et simplification des informations nutritionnelles
2. Uniformité de l'étiquetage des aliments
3. Lien entre une portion d'aliment et son apport nutritionnel par rapport aux besoins quotidiens
4. Comparaison aisée entre plusieurs produits
5. Références fiables RNJ/GDA

Inconvénients RNJ/GDA

Etiquetages:

1. Manque d'uniformité dans la présentation des RNJ/GDA
2. Confusion avec l'étiquetage exigé par la législation suisse sur les denrées alimentaires
3. Etiquetage partiel de la gamme des produits alimentaires
4. Taille des portions variable pour le même type d'aliment
5. Taille des portions pas toujours réaliste

Difficulté d'interprétation par le consommateur:

6. Pour évaluer l'impact d'un aliment sur une journée ?
7. Est-ce que les RNJ/GDA sont suffisants pour alerter les consommateurs et influencer leurs achats ?

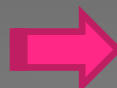
Choix stratégiques

8. Taux énergétique unique pour tous les produits
9. Etiquetage du sucre: pas de distinction entre le sucre ajouté et celui naturellement présent
10. Absence d'informations sur les fibres et les acides gras trans
11. Etiquetage défini par les industries agro-alimentaires

En conclusion, il est fondamental que ...

- Les industriels ne fixent pas les règles (taille des portions, type étiquetage) mais des instances neutres.
- Les RNJ/GDA soient définis par des experts en nutrition neutres
- Le consommateur puisse accéder à une information précise pour interpréter l'étiquetage des RNJ/GDA

 **c'est une bonne initiative qui a fait évoluer favorablement l'étiquetage des informations nutritionnelles**

 **il est difficile de trouver un étiquetage idéal qui réponde aux critères :** « les consommateurs doivent être en mesure de prendre une décision d'achat éclairée et conforme à leurs souhaits et besoins individuels en matière d'alimentation »

Références:

- Confédération des industries agro-alimentaires de l'UE. GDAs. [page Web]. Accès: <http://gda.ciaa.eu/asp2/guideline-daily-amounts.asp> (consulté 15/08/2010).
- Confédération des industries agro-alimentaires de l'UE. (16/06/2010). News: Manufacturers welcome positive vote to empower consumers to make more informed food choices. [page Web]. Accès: http://gda.ciaa.eu/asp2/news_2.asp?doc_id=233. (consulté 15/08/2010).
- Confédération des industries agro-alimentaires de l'UE. (29/01/2010). CIAA Position on Food information. [page Web]. Accès: http://www.ciaa.be/asp/documents/detailed_doc.asp?doc_id=881 (consulté 15/08/2010).
- Food and Drink Federation. GDAs explained. [page Web]. Accès: http://www.gdalabel.org.uk/gda/useful_material/research.aspx (consulté 15/08/2010).

- Food and Drink Federation. (13/03/2009). Review of labelling reference intake values - Scientific Opinion of the Panel on Dietetic Products, Nutrition and Allergies on a request from the Commission related to the review of labelling reference intake values for selected nutritional elements. [page Web]. Accès: http://www.efsa.europa.eu/EFSA/efsa_locale-1178620753812_1211902511922.htm (consulté 15/08/2010).
- Martin A. (2001). *Apports nutritionnels conseillés pour la population française*.(3^e éd.). Paris: Technique & Documentation.
- Parlement Européen. (22/06/2010). Etiquetage alimentaire : explication d'une décision contre-intuitive, par Renate Sommer. [page Web]. Accès: http://www.europarl.europa.eu/news/public/story_page/063-76392-169-06-25-911-20100618STO76328-2010-18-06-2010/default_fr.htm (consulté 15/08/2010).
- Parlement Européen. (01/08/2010). Projet de résolution législative concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires. [page Web]. Accès: <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A7-2010-0109+0+DOC+XML+V0//FR> (consulté 15/08/2010).